

Le Voyageur

jeudi, 14 juillet 2016

Le Sentier transcanadien : un leurre?

Écrit par Bienvenu Senga



Edmund Aunger. – Photo : Bienvenu Senga

Nord Ontarien — Dans le but de revendiquer l'amélioration de l'état du Sentier transcanadien, Edmund Aunger, originaire d'Edmonton, parcourt ledit sentier à vélo en cinq étapes depuis le mois de juillet 2013. Lors de son arrêt à Sudbury le 6 juillet, il a fait part au *Voyageur* de ses découvertes et de ses doléances.

La campagne Ride the Trail for Elizabeth, qui en est maintenant à sa quatrième phase, a été lancée par M. Aunger après le décès de son épouse, happée par un camion lors d'une randonnée à vélo en 2012 à l'Île-du-Prince-Édouard.



Edmund Auger et son épouse Elizabeth, décédée lors d'une randonnée à vélo en 2012 à l'Île-du-Prince-Édouard. – Photo : Courtoisie

Selon M. Auger, l'état du tronçon nord-ontarien du sentier illustre très bien les dangers que représente cette voie pour les personnes qui s'en servent. Près de 1000 km du sentier séparant Thunder Bay et Sault-Ste-Marie sont situés dans le lac Supérieur, comme l'a constaté M. Auger. «On a pratiquement besoin d'un bateau à moteur pour traverser le lac Supérieur. Même le canotage est presque impraticable sur ce lac-là», remarque-t-il.

Bien souvent, n'ayant d'autre choix que de se servir des voies routières qui, pour la plupart, ne disposent pas d'accotements pavés, les cyclistes se mettent à la merci d'accidents routiers. Dans son état actuel, plus des trois quarts du sentier sont annexés aux routes et environ le tiers du sentier est utilisé par des véhicules tout terrain.

M. Auger déplore l'écart entre le projet initial du sentier transcanadien et ce

dont il se rend compte dans son parcours. «C'était censé être une voie verte, totalement séparée des voies routières, qui devait permettre d'éviter des accidents majeurs», s'indigne-t-il, rappelant que l'idée même du sentier avait été lancée par le président du comité des Jeux olympiques d'hiver de Calgary de 1988, Bill Pratt, après qu'il ait été témoin d'un accident qui a coûté la vie à plusieurs jeunes cyclistes. M. Aunger relève également la signalisation défectueuse du sentier.

Projet initié en 1992, le Sentier transcanadien devrait être achevé en 2017 à l'occasion des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. M. Aunger admet ne pas comprendre comment cette échéance pourra être respectée et craint que le sentier ne soit officiellement inauguré avant la fin de son aménagement. «Il faut prendre le temps de bien le terminer si on veut qu'il ait la portée symbolique qu'on lui accorde», affirme-t-il.

Tout au long de son parcours, qui a débuté en Colombie-Britannique, M. Aunger lance un vibrant appel aux gouvernements provinciaux et au fédéral afin d'accorder davantage d'importance à la mise en œuvre du Sentier transcanadien. D'après lui, le cas du sentier devrait être traité de la même manière que celui de l'autoroute transcanadienne, qui a bénéficié de l'appui du gouvernement fédéral.

«Bien souvent, les bénévoles des différentes communautés sont très actifs dans l'aménagement des tronçons qui leur sont proches, mais ils se heurtent très rapidement à plusieurs contraintes, surtout financières», avance M. Aunger. «Il faut l'intervention d'un gouvernement et le cas de l'autoroute transcanadienne est un bon exemple à suivre», poursuit-il.

M. Aunger a créé un site internet pour sa campagne
: www.ridethetrail.ca/index.html.

Union des cyclistes de Sudbury

Selon la présidente de l'Union des cyclistes de Sudbury, Rachele Niemela, qui a également fait partie du comité de pilotage du projet de la piste cyclable de la Baie georgienne qui comprendrait une partie du Sentier transcanadien, les demandes de M. Auger sont fondées. «Il est évident que le Sentier transcanadien est plus dangereux à certains endroits que d'autres», déclare-t-elle.





Le piètre état du Sentier transcanadien dans le secteur du lac Kelly a retardé M. Auger d'une journée. – Photos : Courtoisie

Toutefois, étant donné l'important défi financier que représenterait l'établissement d'un sentier totalement séparé des voies routières pour la province, Mme Niemela suggère plutôt la mise en place de mesures d'urgence

permettant aux cyclistes de pouvoir rouler à vélo en toute sécurité, comme l'aménagement d'accotements adéquats le long des autoroutes. «Il est important de miser également sur l'éducation des cyclistes et des conducteurs de véhicules motorisés. Si ces derniers connaissent les droits des cyclistes qui empruntent les voies publiques, cela pourrait contribuer à la diminution du nombre d'accidents qui se produisent», dit-elle.